

ACCOMPAGNER LA MOBILITE DES PERSONNES AGEES ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP

Public : auxiliaires de vie,
assistantes de vie aux familles,
aides-soignantes, aides à
domicile du secteur sanitaire et
médico-social.

Prérequis : aucun

Suivi de la formation :

- feuille d'émargement
- attestation de fin de formation
- questionnaire de satisfaction

Moyens pédagogiques :

- formation pratique avec démonstrations, mises en situation, jeux de rôles.
- animation par un formateur PRAP 2S certifié INRS
- accessible aux personnes en situation de handicap

Modalités d'évaluation :

L'inscrit a suivi la formation dans sa totalité et pratiqué les 10 déplacements naturels.

Durée : 7 heures en présentiel

Participants : groupe jusqu'à 12 personnes.

Tarif : selon devis joint.

Lieu : en intra dans vos locaux

Inscriptions, dates et

horaires à définir avec le client après validation du devis.

Objectifs :

- Accompagner la personne dans ses déplacements, son installation, ses actes de la vie quotidienne.
- Prendre soin de soi pour prévenir les risques d'accidents de travail et de maladies professionnelles (TMS).
- prendre soin de la personne et préserver la mobilité existante.

Programme : pratique uniquement

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort: démonstrations et exercices pratiques.
- l'accompagnement dans les déplacements naturels du quotidien : se lever, s'asseoir, marcher, se tourner dans le lit, s'asseoir au bord du lit, se coucher, se remonter dans le lit...
- Les techniques de mobilisation et les mises en pratique scénarisées en fonction de la situation de la personne : le lever, le coucher, la toilette, le change...
- Le choix et l'utilisation des aides techniques selon les difficultés de la personne aidée.

En 2021 :

Taux de satisfaction des stagiaires : 99%

Taux de réussite des stagiaires : 94 à 100%